Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE06CM210326-DE

Affaire n°6 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars 2026,

Sur convocation en date du 17 mars 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la salle d'honneur de l'Hôtel de ville de Dinan (21 rue du Marchix-22100 DINAN), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN, Chantal BOULOUX, René DEGRENNE, Laurence LE DÛ, Tanguy METROPE, Anne-Sophie MORIN, Didier DERU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Charles HOUZE, Odile MIEL-GIRESSE, Laurent VANDAMME, Béatrice SAGORY, Yannick HELLIO, Christine MASSART, Dominique ORHANT, Marina BADOUAL, Yann LUCAS, Angèle COUELLAN, Olivier BOBIGEAT, Lydie PATRY, Matthieu JOUNEAU, Nathalie MALIDOR, Philippe MORANT, Sonia DABIN, Grégory PERETOU, Christelle BOUVIER, Jacques TOUMINET, Camille SOUFFLET, Yves KOZIEL, Sandra LE DREAN-SMEJKAL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Baptiste THEVELEIN, Stella CORBES, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON.

SECRETAIRE : Tanguy METROPE

*
* *

<u>COMMUNE DELEGUEE DE LEHON- Désignation des conseillers communaux</u>

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil communal est composé d'un maire délégué et de conseillers communaux. Il appartient au Conseil municipal d'en fixer le nombre et de les désigner parmi ses membres.

Par délibération n°5 de ce jour, le nombre de conseillers communaux pour la commune déléguée de Léhon a été fixé à 10 (le maire délégué et 9 conseillers communaux).

Vu la charte fondatrice de la commune nouvelle en date du 29 septembre 2017 précisant que les élus du conseil communal doivent avoir un lien avec la commune déléguée, être résident ou électeur.

*
* *

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE06CM210326-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** de désigner comme membres du conseil communal de Léhon :

1. René Degrenne
2. Sandra LE DREAN-SMEJKAL
3. Laurence LE DU
4. Nathalie MALIDOR
5. Anne-Sophie MORIN
6. Dominique ORHANT
7. Béatrice SAGORY
8. Jacques TOUMINET
9. Laurent VANDAMME
10. Stella CORBES

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

